
Circularités et interactivités: une communauté de destin France-Afrique

Christelle Zianga*¹

¹Université Paris 8, Sciences de l'Éducation/ UPMF (CIRCEFT/PACTE) – Université Paris VIII - Vincennes Saint-Denis – Université Paris 8 - Bâtiment A - Salle 456 2, rue de la Liberté 93526 - SAINT-DENIS Cedex, France

Résumé

• **Atelier: Migrations européennes en Afrique et migrations africaines en Europe : itinéraires et figures des circulations contemporaines.**

Depuis les indépendances africaines, les migrations constituent l'un des principaux éléments des relations franco-africaines (Gonin, 2010) selon des enjeux de développement sociétal Nord-Sud, Sud-Nord. A partir de l'immigration active (Chojnicki, 2010), l'Afrique est en marche vers une nouvelle définition de ses sociétés passant par des réorganisations politiques et structurelles. Si d'une manière générale, la migration présente plusieurs cas de figures, une série de lois migratoires ont vu le jour. Il s'agit de la migration professionnelle, dite économique qui, part d'un désir personnel d'améliorer son statut sur le plan matériel (Ravenstein, 1885). La décision migratoire est surtout basée sur un choix rationnel de rentabilité par un calcul coûts-bénéfices (Harris et Todaro, 1970). En étant aussi défini comme le mouvement d'individus comptabilisés à l'entrée d'un lieu ou d'un pays, l'immigration traduit le déplacement d'étrangers de leurs terres d'origine (émigration) vers un autre pays pour une courte, moyenne ou longue durée ; ils entrent ainsi dans un pays qui n'est pas le leur. La mise en place des procédures de sélections permet ainsi à la France de répondre au besoin de main-d'œuvre par l'apparition de pénuries sectorielles, de faire face à la stagnation de la population active et à la montée du nombre de personnes dépendantes ; l'immigration sélective permet alors l'entrée sur le territoire français d'immigrés qualifiés (Chojnicki, 2010). Alors à travers cette nouvelle forme d'immigration, le choix pour la France d'allier intégration et insertion professionnelle des immigrés permet non seulement de penser la question de leur construction personnelle mais surtout de miser sur leurs capacités d'évolution sociétale. En investissant dans le potentiel des immigrés, la France à travers ses entreprises peuvent surtout œuvrer pour le dynamisme de l'économie nationale ; puisque ces derniers constituent une main-d'œuvre diversifiée avec un réservoir de capacités diverses.

Cette communication porte sur la part des sociétés africaines dans la définition des politiques de mobilité de leurs populations dans un monde globalisé marqué par une interdépendance évidente; l'Afrique est analysée à travers son ouverture vers l'Europe, précisément la France ou sa population "internationale" aux identités multiples (Lahire, 2011) est grandement représentée et se construit (Dubar, 1991; Wittorsky, 2007). Il semble de nos jours que les nouveaux venus d'Afrique subsaharienne se trouvent dans une situation nouvelle en France (Insee, 2006) où 2ème et 3ème générations d'immigrés africains montrent qu'ils sont acteurs dans la société française et en Afrique. La présence de ces immigrés diplômés et compétents

*Intervenant

qui jouissent d'un statut cadre se veut de mieux équilibrer les budgets sociaux avec une augmentation de la consommation nationale et de contribuer à l'emploi en France (Insee, 2012). Les immigrés africains arrivés sur les vingt dernières années prouvent donc par leurs capitaux qu'ils ont des compétences acquises/enrichies en terre d'accueil permettant d'acter pour l'évolution sociétale française et africaine par les échanges étatiques transnationaux, la mobilité de plus en plus évidente et grandissante des populations immigrées, la diversification du marché du travail, etc. Par rapport au dynamisme de l'économie nationale, ils constituent une main-d'œuvre diversifiée avec un réservoir de capacités diverses.

La présence de ces immigrés africains dans le monde du travail tant national qu'africain ouvre la voie à des perspectives et expériences nouvelles ainsi qu'une plus grande familiarité avec les pays d'origine des personnes concernées ; ces immigrés représenteraient alors la France, ses entreprises, des éléments importants pour concourir sur des marchés diversifiés au point de vue ethnique et culturel (Sabeg & Charlotin, 2006) en Europe voire au niveau mondial. Ainsi l'Afrique acte pour l'internationalisation des parcours humaines par les migrations, les mobilités professionnelles et les interconnexions.